



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement du centre-ville : la Municipalité de Villeneuve a de la suite dans les idées.

A Villeneuve, l'aménagement du centre-ville est plus que jamais à l'ordre du jour. La Municipalité présentait hier (mercredi 26.8.) le résultat des consultations menées avant l'été pour améliorer ce grand projet communal dont la réalisation s'étendra sur plusieurs années. L'ambition est de respecter le caractère de Villeneuve tout en s'inscrivant activement dans l'évolution de la région en cours.

La volonté de la Municipalité de Villeneuve d'aménager le centre du bourg ne date pas d'hier. Un premier préavis avait été retiré il y a presque deux ans après une consultation publique riche en enseignements. La Municipalité avait promis de ne pas en rester là, de remettre l'ouvrage sur le métier pour revenir devant la population avec un projet tenant compte des critiques et des craintes exprimées.

Un travail en profondeur a donc été mené pendant le premier semestre de cette année sous la forme de trois ateliers participatifs. Réunissant une quarantaine de participants, des habitantes et des habitants, favorables ou non au projet, mais aussi des représentants des propriétaires et des divers milieux concernés sur les plans politique, économique et régional, la réflexion en commun a porté ses fruits.

Sans tabou, les ateliers ont abordé les questions les plus délicates comme les incidences sur la mobilité et sur l'environnement, ou la maîtrise financière d'une telle opération. Des experts ont aussi été appelés à la rescousse. L'examen des enjeux urbanistiques a bénéficié par exemple du regard de trois bureaux d'architectes urbanistes extérieurs à la commune. Des débats nourris ont permis de vérifier la concordance de vues entre les principaux acteurs engagés dans cette opération d'une envergure exceptionnelle, la Commune, CFF Immobilier et le Canton.

Au final, la Municipalité a donc pu proposer une véritable feuille de route pour les prochaines années. Un projet d'aménagement amendé sera soumis à la population et aux autorités dans les meilleurs délais. De multiples étapes démocratiques et techniques devront encore être franchies, mais l'aménagement du centre de Villeneuve est sur de bons rails.

Villeneuve, le 26 août 2015

CONTACTS :

Mme Patricia Dominique LACHAT, Syndique, tél. 021 967 07 01

M. Michel OGUEY, Vice-Président (dès le 01.09.2015), tél. 021 967 07 04

M. Guillaume DEKKIL, CFF Immobilier, Urbaniste FSU – Chef de projet, tél. 051 224 21 78

M. Sébastien WÜST, SDT, Groupe opérationnel des pôles, Chef de projet, tél. 021 316 74 24

M. Xavier FISCHER, Fischer Montavon + Associés Architectes-Urbanistes SA, architecte EPFL urbaniste FSU tél. 024 445 40 47